

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:25-114649

Département(s) de publication : 84, 13, 83, 26, 69

Annonce n° 25-114649

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier de Montfavet

Correspondant: BELCASTRO Valentine

Adresse: avenue de la Pinède - CS 20107, 84918 MONTFAVET

Coordonnées:

Téléphone: 0490039536

Courriel: valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse internet: http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com

Adresse internet du profil d'acheteur : https://hopital-montfavet.e-marchespublics.com/pack

/annonce_marche_public_734_1124191.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux renforcement escalier central bâtiment 8

Lieu d'exécution et de livraison: Centre Hospitalier de Montfavet, 84918 MONTFAVET

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales: La consultation concerne les travaux de renforcement de l'escalier central du bâtiment 8 situé au sein du Centre Hospitalier de Montfavet. La description des prestations sont spécifiés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement interne.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global maximum de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services: Pour éviter toute pratique anti-concurrentielle, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois: 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R.2151-7 de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés: - Document unique des marchés européen complété; - Une déclaration indiquant les effectifs et les moyens techniques du candidat datée et signée, - La liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années datée et signée, - Les certificats de qualification professionnelle. La capacité des candidats peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de leur compétence à réaliser les travaux pour lesquels ils se portent candidats. - L'offre financière détaillée, datée et signée par la personne habilitée sous peine de rejet de l'offre; - Le mémoire technique daté, signé et détaillé; - L'attestation de visite; - Charte chantier propre datée et signée.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/11/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-39

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact: Valentine BELCASTRO

Coordonnées:

Téléphone: 0490039536

Courriel: valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact: Vincent RIVASI

Coordonnées:

Téléphone: 0490037005

Courriel: vincent.rivasi@ch-montfavet.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le candidat devra faire parvenir son dossier par transmission électronique uniquement. Il devra faire parvenir à destination à la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent règlement de consultation. Les dossiers qui seront déposés après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus. Les dossiers sont à envoyer sur la plateforme de dématérialisation : http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2025